



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 29/03/2018

Votre annonce n°18-35858 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 18-35858
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 Bd Charles Livon 13007 Marseille, tél. : 04-42-62-81-27, courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr adresse internet : <http://www.paysdaubagne.fr/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : travaux de rénovation des installations de chauffage, climatisation et ventilation du centre des congrès AGORA.
Type de marché de travaux : exécution.
CPV - Objet principal : 45331000
Objets supplémentaires : 45315100.
Lieu d'exécution : avenue des Paluds, Z.I. Des Paluds, 13400 Aubagne.
Code NUTS : FRL04.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le marché concerne les travaux de rénovation des installations de chauffage, climatisation, ventilation du centre des congrès AGORA à AUBAGNE.

Les prestations sont réparties en deux lots:

Lot 1 : Chauffage, ventilation, climatisation

Lot 2 : Gestion technique centralisée

En raison de l'indisponibilité du site, les travaux de la tranche ferme (phase 1) et de la tranche optionnelle (phase 2) s'il y a lieu, seront effectués durant les périodes estivales 2018 (tranche ferme) et 2019 (tranche optionnelle)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le détail de l'estimation est le suivant:

Lot 1 - tranche ferme: 221 834 euros ht

Lot 1 - tranche optionnelle: 228 000 euros ht

Lot 2: 34 980 euros (H.T.).

Estimation de la valeur (H.T.) : 484 814 euros.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le lot 1 sera conclu en application de l'article 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. En effet, ce lot comportera une tranche ferme (phase 1) et une tranche optionnelle (phase 2).

Le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure adaptée article 30-i 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 18 juin 2018.

Cautionnement et garanties exigés : une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Dans l'hypothèse où la garantie ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

- pour les factures transmises par voie papier, à compter de la date de réception par courrier ou par remise en mains propres

- pour les factures transmises par voie électronique à compter de la réception par courriel de la facture.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un

ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles 48 et 49 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Situation juridique - références requises : - Déclaration sur l'honneur (modèle Dce) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.

- copie du jugement ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 70 %;

- valeur technique : 30 %;

- sous-critère 1: qualité des matériaux proposés par l'entreprise : 25 %;

- sous-critère 2: moyens matériel affectés au marché : 25 %;

- sous-critère 3: composition, compétences et qualités de l'équipe affectée à la réalisation des travaux : 25 %;

- sous-critère 4: méthodologie et organisation que le candidat envisage de mettre en œuvre pour mener à bien les travaux en site occupé : 25 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 7 mai 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 7 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 74180190.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du règlement de la consultation.

La remise des offres sous forme papier s'effectuera soit par envoi postal (recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous :

- par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) :

Métropole Aix-Marseille Provence

Direction des Achats et de la Commande Publique - service des Marchés

Le Sextant, 1^{er} étage

44 boulevard de Dunkerque

13002 Marseille

- par voie postale :

Métropole Aix-Marseille Provence

Direction des Achats et de la Commande Publique - service des Marchés

10 place de la Joliette - les Docks, Atrium 10.7 - B.P. 48014

13567 Marseille.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 mars 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Métropole Aix-Marseille Provence -

Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Service de la Commande Publique.

Correspondant : service de la Commande Publique, z.i. Des Paluds 932 avenue de la Fleuride B.P. 1415, 13785 Aubagne, , tél. : 04-42-62-81-27.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22 rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 06, tél. : 04-91-12-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges préfecture de Région PACA Boulevard Paul Peytral 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Mots descripteurs : Chauffage (travaux), Climatisation, Electricité (travaux), Ventilation.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - chauffage, ventilation, Climatisation.

Chauffage, ventilation, Climatisation : le montant de l'estimation pour les deux tranches du lot 1 est de 449 834.00

euros (H.T.).

Coût estimé (HT) : 449 834 euros.

C.P.V. - Objet principal : 45331000.

Mots descripteurs : Chauffage (travaux), Climatisation, Ventilation

Lot(s) 2. - gestion technique centralisée.

Gestion technique centralisée.

Coût estimé (HT) : 34 980,00 euros.

C.P.V. - Objet principal : 45315100.

Mots descripteurs : Electricité (travaux)

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **74180190**

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 mai 2018

Objet de l'avis : Travaux de rénovation des installations de chauffage, climatisation et ventilation du centre des congrès agora.

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3499154

[> Informations légales](#)